



1^{er} avril 2025

Compte 2024

Des résultats positifs malgré les coûts liés aux intempéries

Le compte 2024 de l'Etat du Valais présente un résultat positif (cash flow) de 228,1 millions de francs. Après amortissements et réévaluations, le compte 2024 se solde par un excédent de revenus de 0,4 million de francs. Les investissements bruts (y compris les investissements du fonds FIGI) se sont élevés à 533 millions de francs (303,9 millions en valeur nette), ce qui se traduit par un excédent de financement de 10 millions de francs. Grâce à des recettes fiscales exceptionnelles et aux efforts consentis par les départements pour la maîtrise des dépenses, il n'a pas été nécessaire de puiser dans le fonds de compensation des fluctuations de recettes, ni dans la réserve de politique budgétaire, comme le prévoyait le budget. Ces résultats positifs ont également permis d'absorber le coût des travaux urgents de remise en état consécutifs aux intempéries de l'été 2024 ainsi que l'absence de distribution de bénéfices par la Banque nationale en 2024 et les incidences financières de la première étape de la révision fiscale pour les personnes physiques. Le capital propre en hausse de 37,1 millions de francs atteint 1,07 milliard de francs, ce qui reflète la situation financière très saine des finances cantonales.

Par rapport au budget arrêté par le Grand Conseil en décembre 2023 et tenant compte des crédits supplémentaires octroyés, l'exercice 2024 du canton du Valais présente les caractéristiques principales suivantes :

- des recettes fiscales en forte augmentation par rapport à celles prévues au budget (+179,5 millions de francs) ;
- des intempéries en juin et juillet 2024 qui se traduisent par des charges à hauteur de 141,8 millions de francs (77,7 millions de francs au net) pour les travaux urgents de remise en état ;
- un niveau d'investissement maintenu à haut niveau avec des dépenses au brut de 533 millions de francs (y compris les investissements du fonds FIGI) démontrant une nouvelle fois la volonté du Gouvernement de soutenir l'économie cantonale ;
- des résultats qui ne nécessitent de solliciter ni le fonds de compensation des fluctuations de recettes, ni la réserve de politique budgétaire pour respecter le frein aux dépenses et à l'endettement, alors qu'un revenu de 107,3 millions de francs issu du fonds de compensation des fluctuations de recettes était inscrit au budget pour compenser la non-distribution de la part au bénéfice de la BNS, de même qu'un prélèvement de 18,7 millions de francs sur la réserve de politique budgétaire en lien avec la mise en œuvre anticipée de l'initiative populaire fédérale « Pour des soins infirmiers forts » et avec la cantonalisation des APEA ;
- des charges d'exploitation qui, grâce notamment aux efforts consentis par les départements et au report ou à l'échelonnement de projets, sont maîtrisées, à l'exception des secteurs particulièrement concernés par la crise ukrainienne et migratoire, soit notamment l'asile et l'enseignement ;



- un capital propre qui atteint 1,07 milliard de francs au 31 décembre 2024, soit une augmentation de 37,1 millions de francs. Au 1^{er} janvier 2025, le capital propre représente 22,9% du total du bilan contre 22,5% une année plus tôt.

Fonds FIGI

Avec des charges de 87,7 millions de francs et des revenus de 81,3 millions de francs, le compte de résultats du fonds de financement de l'investissement et de la gestion des immeubles de l'Etat (fonds FIGI) présente un excédent de charges de 6,4 millions de francs. Les dépenses d'investissement brutes s'élèvent à 102,9 millions de francs, alors que les investissements nets se montent à 85,8 millions de francs.

Grâce au financement du fonds FIGI, d'importants investissements ont pu être réalisés l'année dernière dans le parc immobilier du canton, tels que notamment pour le Lycée-collège Ella Maillart à Sion, La Castalie à Monthey, les centrales d'engagement 112-117-118-144 et le deuxième centre de calcul à Sierre, la centrale de chauffage et le centre sportif St. Ursula à Brigue, le stand de tir indoor à Sion, la prison à Sion et le centre ETERPYS à Conthey.

Le fonds FIGI a également financé des travaux de rénovation importants, notamment au Palais du Gouvernement à Sion, dans les collèges de Brigue et de Sion, à l'établissement pénitentiaire de Crêtelongue, dans le bâtiment administratif Piscine 10 à Sion ou encore dans l'ancienne Chancellerie d'Etat à Sion.

Personne de contact

Roberto Schmidt, chef du Département des finances et de l'énergie, 027 606 23 05